



**Saison 2024-2025 PV de la Réunion
du BUREAU DIRECTEUR
du mercredi 18 décembre 2024**

Présents : JM BARLOG, J.P. BLANPAIN, D. BOS, J.L. CARINCOTTE, A. CARINCOTTE, I COPPENS, B. DANNELE, J. DENEUX, F HAZEBROUCK, D. PENIN, JP PIHET, S. VENEL

Excusés : C LELEU

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue pour cette réunion.

Activités du Président

Jean-Louis CARINCOTTE a participé à la réunion CDO, à la réunion des bénévoles organisée par le CDOS à HARNES, le trophée a été attribué à un joueur de St Leonard, Gérard PERROY, en présence de son président, mise à l'honneur également de Edith de ARDRES comme meilleure bénévole de la ville, elle est notamment régulièrement à la buvette du club.

Diverses Visio ont eu lieu aussi pour l'AG Fédérale et le vote à distance. Malheureusement Thierry n'a pas été élu, Elisabeth DASSONVILLE l'a été ce qui nous donne encore au moins un représentant des Hauts de France à la FFBB.

Il a assisté à Lillers à la rencontre contre SANTES.

Secrétariat général – Catherine LELEU (Absente)

Un CR des informations à porter à la connaissance des membres du bureau a été rédigé par Catherine LELEU :
-Le 10 décembre dernier, les entretiens professionnels des salariées Brigitte POTIER et Frédérique DAMIENS ont été réalisés avec Jean Louis CARINCOTTE.

Ces entretiens doivent se tenir une fois tous les deux ans et permettent de faire le point sur la situation professionnelle du salarié. Ils permettent également d'évaluer différents sujets comme la satisfaction au travail, l'efficacité, la collaboration, la communication, le travail individuel et les capacités. Chaque item est discuté avec le point de vue des deux parties.

Concernant le secrétariat, nous avons émis le souhait d'une plus grande implication dans le travail des commissions, Mme POTIER a été favorable à cet investissement et devrait prochainement se rapprocher des responsables de commissions afin d'échanger.

Concernant la technique, Frédérique DAMIENS a évoqué les projets qu'elle souhaite mettre en place à plus ou moins longue échéance, notamment avec l'arrivée de son collègue. Elle nous a aussi fait part du sentiment de ne pas être reconnue dans son travail par une partie des élus du comité 62. Nous lui avons suggéré la mise en place d'une communication sur ses activités à destination des membres du C62 et plus précisément avec les responsables des commissions. Elle a également évoqué les liens qui pourraient exister entre les activités des techniciens et certaines commissions. Frédérique devrait sur ce sujet envoyer un mail aux responsables des commissions.

-Une demande de formation avait été formulée par Frédérique DAMIENS il y a quelques temps. Le contenu de cette formation vise à améliorer la communication et le management, mais aussi les relations professionnelles. Elle aura lieu à LILLE les 22 et 23 avril pour un coût de 350€.

-Nous avons été conviés avec les responsables de la Technique à une rencontre avec Olivier DHALLUIN afin d'échanger sur les missions autour de l'ETR. Cette rencontre aura lieu le jeudi 09 janvier 2025.

Commission sportive seniors - Jean-Paul BLANPAIN

(CR en PJ)

Jean Paul BLANPAIN souhaite tout d'abord demander à ce que dans le cadre des correspondances avec les clubs, les informations administratives (adresse mail, correspondant...) soient bien vérifiées car il constate que de nombreux courriels n'arrivent pas à leur destinataire. Une vérification au niveau des fichiers s'impose. **Jean Louis CARINCOTTE** précise qu'il verra le problème avec le secrétariat.

Jean Paul BLANPAIN revient également sur les dossiers qui passent en commission de discipline pour lesquels il regrette le manque d'information. Jean Louis explique avoir échangé avec Benjamin GOMEZ qui participe à cette commission.

Commission sportives jeunes – Didier BOS

(CR en PJ)

Le championnat Elite s'est terminé ce week-end, la phase 2 est en préparation.

Didier BOS évoque quelques problèmes avec certains arbitres concernant la gestion de la feuille de match, ce qui complique les vérifications. Sébastien VENEL a été mis au courant.

Un point provisoire a été établi concernant l'article 18 (tableau en PJ).

Commission Technique – Jean Paul PIHET- Jean Michel BARLOG

Nous avons deux clubs candidats pour l'organisation des finales du challenge benjamins benjamines du mercredi 22 janvier après midi.

- NEUFCHATEL HARDELOT
- SOM BOULOGNE

Jean Paul PIHET constate que de moins en moins de club participent à ce challenge. Il pense qu'il faudrait peut-être sanctionner pour inciter les clubs à participer. Peu d'inscrits pour l'instant. L'inscription peut se faire jusqu'au 31 décembre.

Bernard DANNELE pense qu'il faut peut-être relancer les clubs, les appeler directement. **Jean Paul PIHET** estime que cette démarche prend énormément de temps et que les techniciens sont continuellement à relancer les clubs.

Jacques DENEUX rappelle que depuis le milieu d'année, Frédérique DAMIENS s'est attachée à obtenir des clubs les coordonnées de leur responsable technique. Il s'avère qu'à ce jour malgré plusieurs relances, certains n'ont toujours pas donné l'information. Il pense qu'à ce niveau, il y a moyen de sanctionner les clubs qui ne répondent pas, notamment par le biais du challenge.

Jean Michel BARLOG pense qu'il faut néanmoins choisir le club qui organisera si d'ici le 31 décembre des inscriptions arrivaient.

*La décision est mise à l'approbation du bureau en raison de la date proche
Après tirage au sort c'est le club du SOM BOULOGNE qui est retenu.*

Il est bien entendu que ce club est retenu à la condition qu'il participe à ce challenge.

Dany PENIN

Dans sa partie comptabilité avec Annie CARINCOTTE comme dans ses liens avec la sportive, il est apparu à **Dany PENIN** que la communication entre les personnes impliquées dans l'utilisation de certains outils au sein d'une même commission n'est pas toujours simple. Le problème a également été identifié avec la commission technique dernièrement, notamment dans le suivi des plannings des techniciens.

Afin de palier à cela, notre informaticien, Rachid RAABIA, suggère la mise en place de Drop Box au sein du comité pour le partage de fichiers en toute sécurité. Il s'agit d'une licence d'un coût de 750€/an.

Dany PENIN en explique le fonctionnement et l'utilité pour le C62.

Les avis sont partagés sur l'utilisation de ce procédé, néanmoins, dans un premier temps seules les commissions intéressées peuvent le mettre en place

La décision est mise à l'approbation du bureau

Abstention : 1 Pour : 11

CDO – Sébastien VENEL

(CR réunion CDO du 04122024 en PJ)

Sébastien VENEL revient sur l'harmonisations et la régularisation des frais.

Il aborde ensuite les écoles d'arbitrage au nombre de 46 à ce jour. Bastien CARTIGNY vient de lancer le formulaire d'inscription pour les écoles de niveau 2, il rappelle que ce niveau peut aider pour les arbitres département puisque à la fin de la cession il permet de valider un arbitre département avec une observation. Il y a aussi les camps basket sur lesquels on peut valider des arbitres. Les formations suivent leurs cours, les qcm et l'oral vont bientôt être validés et Sébastien souhaite remettre une observation pratique. Concernant les arbitres départementaux D3 D2 il aimerait qu'ils puissent être vus une fois par saison, voire une fois tous les deux. Pour les arbitres D1 on entame la deuxième observation. Un recyclage demi-saison a été rétabli, ce sera l'occasion de refaire le point sur l'administratif d'avant match.

7 personnes sont encore en lice pour le 4^{ème} tour de la coupe de France des arbitres.

Mini Basket – Isabelle COPPENS

Le tableau se remplit petit à petit. Chaque responsable mini basket des districts fait son travail. Tout semble rentrer de manière correcte par rapport aux années précédentes. La prochaine réunion du mini basket aura lieu le 20 janvier. **Isabelle COPPENS** explique avoir reçu le document à compléter pour l'inscription de la fête du mini basket. Il lui faut voir sur quels lieux (1 par district) se déroulera cet évènement, elle va contacter les responsables de district pour cela.

Elle expose un problème posé par Romain FOURNIER concernant la mixité en U11 par rapport à une situation rencontrée dans son district et sollicite l'avis du bureau. Même si ce problème va se résoudre, il pourrait réapparaître dans le futur.

Jacques DENEUX détaille effectivement le fonctionnement de la LIGUE par rapport aux obligations vis-à-vis d'une équipe seniors filles en Région.

Développement – Jacques DENEUX

15 700 licences à ce jour, par conséquent, **Jacques DENEUX** pense que l'on dépassera le nombre de l'année dernière. On constate 3 clubs au-dessus de 300 licenciés et un club qui pourrait les atteindre.

Trésorerie – Annie CARINCOTTE

Les paiements rentrent avec toujours quelques retardataires. **Annie CARINCOTTE** explique que la répartition des tâches avec Dany se met bien en place. L'expert-comptable vient vendredi afin de préparer pour le prochain comité une situation intermédiaire.

3X3 – Frédéric HAZEBROUCK

Frédéric HAZEBROUCK informe que malgré l'appel aux clubs pour l'open du 1^{er} mai aucune équipe n'a répondu. L'évènement se déroulera à LONGUENESSE comme évoqué lors du dernier comité. Il souhaite soumettre au bureau la possibilité de financé le déplacement et les frais d'engagement des vainqueurs pour l'open+ de la Région et aussi d'offrir un tee-shirt 3X3 CD62 qui sera porté pendant les open.

Un avis favorable est donné

Le district Boulonnais a mis en place un championnat 3X3 avec la participation d'OUTREAU, AMBLETEUSE MRQUISE RINXENT ET ST LEONARD. 1^{ère} journée le 18/01 à OUTREAU, 2^{ème} le 08/03 à RINXENT, 3^{ème} le 22/03 à ST LEONARD et le 4^{ème} le 03/05 à MARQUISE.

Le Calaisis est toujours en attente. Certains clubs attendent janvier pour donner leur réponse.

Jean Louis CARINCOTTE rappelle qu'il faudra penser à la journée Nationale du 3X3 qui doit se dérouler le 3^{ème} week-end de juin.

Commission médicale – Bernard DANDEL

Présentation sur l'actualisation du « Protocole Commotion cérébrale » (PWP) (en PJ)

Bernard DANNEL souhaite aborder le sujet des commotions cérébrales. Une requête ministérielle a demandé depuis 3 ans de les prendre en charge et de les signaler, comme le fait le rugby, un protocole a été mis au point en avril 2021. Depuis 3 ans au niveau Fédéral il y avait environ 20 commotions signalées, actuellement avec la mise en place de ce protocole c'est 100 commotions signalées (dont quelques-unes dans notre département). Bernard explique les mesures à tenir.

Des outils et actions sont élaborés, l'affiche explicative, la formation des arbitres, le rapport de commotion.

Le rapport de commotion, rempli par l'arbitre, doit être envoyé à la COMED.

Un bilan sera fait en Mars, si les dossiers sont plus nombreux il est possible qu'il y ait une régionalisation de la gestion des dossiers.

Les entraîneurs vont être très prochainement formés également.

Questions diverses

-La fermeture du siège pour l'été 2025 : du 26 juillet au 16 Août inclus

L'ordre du jour étant épuisé, **Jean Louis CARINCOTTE** remercie chacun pour sa participation et son attention.

Fin de réunion à 21h00.

Catherine LELEU
Secrétaire Générale

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62

LA COMMOTION CÉRÉBRALE

EN PRATIQUE SPORTIVE

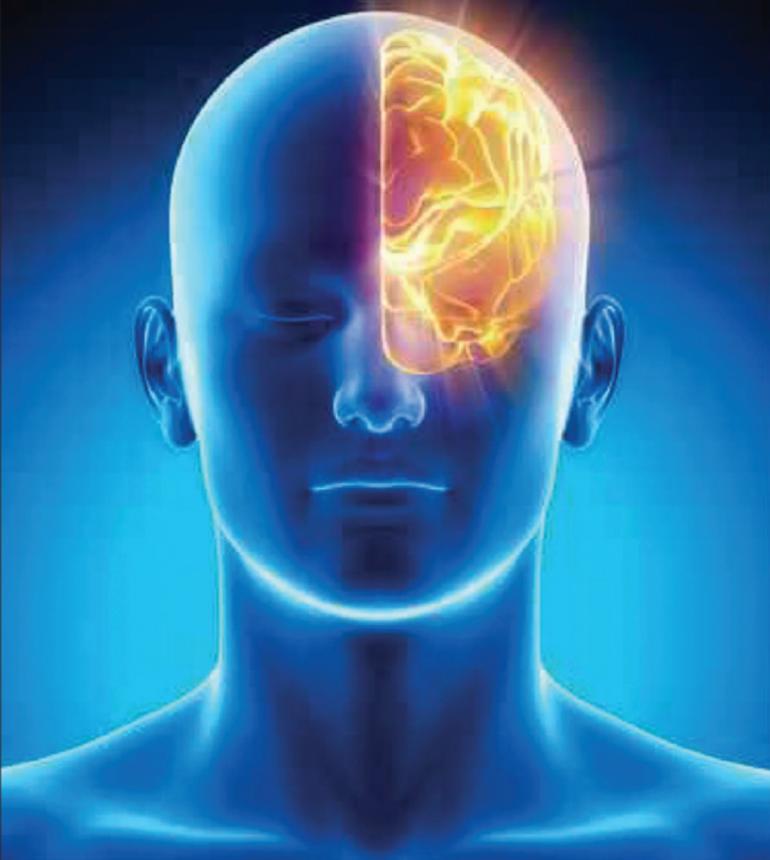


DE QUOI S'AGIT-IL ?



C'est un traumatisme de la tête ou du cou (qui altère le fonctionnement du cerveau de façon immédiate et transitoire) 9 fois sur 10, sans perte de connaissance.

MÊME UN TRAUMATISME CRÂNIO-CÉRÉBRAL LÉGER ET BÉNIN N'EST PAS ANODIN !



COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



Un ou plusieurs signes peuvent exister de façon immédiate ou retardée :

- Perte de connaissance, convulsions.
- Troubles de l'équilibre, de la vision (étoiles, vision double).
- Mal de tête, fatigue, confusion, somnolence.
- Troubles de la mémoire, ralentissement des idées.
- Irritabilité, tristesse, impression d'ivresse.
- Hypersensibilité au bruit, à la lumière.
- Troubles du sommeil.
- Diminution de la performance.

CES SYMPTÔMES IMMÉDIATS OU DIFFÉRÉS PEUVENT S'AGGRAVER EN CAS D'EXERCICES

POURQUOI EN PARLER ?



LE CERVEAU EST UN ORGANE ESSENTIEL QUI COMMANDE NOTRE CORPS

Une pratique sportive avec des symptômes persistants expose à trois dangers :

- Une nouvelle commotion.
- Une prolongation des symptômes.
- Un dommage DEFINITIF provoqué par la répétition des commotions.

TOUT SPORTIF VICTIME D'UNE COMMOTION CÉRÉBRALE DOIT CONSULTER SON MÉDECIN AVANT TOUTE REPRISE D'ACTIVITÉ QUI DOIT ÊTRE PROGRESSIVE ET GRADUELLE

LES 3 RÈGLES D'OR

1 - ARRÊTER IMMÉDIATEMENT LA COMPÉTITION OU L'ENTRAÎNEMENT

2 - NE PAS CACHER L'INCIDENT : AVERTIR ARBITRE, MÉDECIN, EDUCATEUR, ENTOURAGE

3 - CONSULTER ET OBSERVER LE REPOS PRESCRIT

Les commotions répétées peuvent changer votre vie pour toujours : dépressions répétées, troubles de la mémoire et des fonctions intellectuelles, problèmes de communication.



POINT AU 17/12/2024

BOULONNAIS MASCULIN

SAISON 2024-2025

	Equipes sénior engagées soumis à l'art.18										U 17						U 15						U 13					U 11			U 9				
	NM1	NM2	NM3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Hon	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Hon	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Hon	Prom	Elite 5x5	Dist. 5x5	Dist. 4x4	4x4	MB	Bonus	Tot. réalisé	ecart
B.AMBLETEUSE -MARQUISE							16	8	24			8						4	4	16			8	8	8	8							40	16	
AV BERCK RANG	24					8			32		4						4	4				4			4	4	4	4					24	-8	
A.BUCAILLE BOULOGNE						24	8	8	40								8							8			8						24	-16	
ASPTT BOULOGNE SUR MER							16	8	24										8						8								16	-8	
SOM BOULOGNE	24				8		8		40		8		8				8						8				8						40	0	
AMICALE CONDETTE								8	8										8														8	0	
AS CUCQ BASKET						24		8	32				8						8						8								24	-8	
AL DESVRES							16		16					8							8					8							24	8	
FL ECAULT					24		8	8	40			8														8							16	-24	
AS ETAPLES BASKET						24			24												8				8								16	-8	
EOBC WIMILLE WIMEREUX						24	8	8	40		8		8				8	8				8	8			8	8					56	16		
FERQUES BC						24	8		32			8						8					8		8								32	0	
AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE				24		8		8	40					8							8				8								24	-16	
AMICALE DRAPEAU LE PORTEL				24		8	8	8	48			8	8					8	8					8	8	8	8	8				56	8		
ESSM LE PORTEL				24		8	8		40	8	8					8		8				8			8		8						56	16	
BC NEUFCHATEL HARDELLOT								8	8				8																				8	0	
AL OSTROHOVE				24		8	8		40			8									8												16	-24	
APB OUTREAU				24		8			32			8	8					8					8			8	8						48	16	
RINXENT HYDREQUENT BC						24		8	32			8														8							16	-16	
BC LEONARD							16	8	24									8						8		4							20	-4	
BC ST MARTIN BOULOGNE			24			8		8	48			8			8			8			8		8		8	8	8	8					56	8	
AL SAMER							16	8	24			8													8								16	-8	

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire, mais qui ne sont pas sanctionnés par l'article 18 car ces clubs n'ont aucune équipe seniors qui évolue en Département

les clubs qui n'ont pas les points nécessaire et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement ,contacter Didier BOS

POINT AU 17/12/2024

BOULONNAIS FEMININ SAISON 2024-2025	Equipes sénior engagées soumis à l'art.18									U 18					U 15					U 13				U 11		U 9				
	NF1	NF2	NF3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Prom	Dist. 5x5	Dist. 4x4	4x4	MB	Bonus	Tot. réalisé
B.AMBLETEUSE -MARQUISE						12		4	8	24		8	8	8			8		8		8		4						52	28
AV BERCK RANG						12			4	16												8							8	-8
A.BUCAILLE BOULOGNE									4	4							8												8	4
ASPTT BOULOGNE SUR MER								4	4	8				8															8	0
SOM BOULOGNE										0																			0	0
AMICALE CONDETTE				12				4		16				8															8	-8
AS CUCQ BASKET										0																			0	0
AL DESVRES						12		4		16									8			8							16	0
FL ECAULT										0																			0	0
AS ETAPLES BASKET									4	4																			0	-4
EOBC WIMILLE WIMEREUX										0														4					4	4
FERQUES BC							12		4	16			8					8			8								24	8
AS HESDIGNEUL HESDIN L'ABBE									4	4																			0	-4
AMICALE DRAPEAU LE PORTEL						12			4	16				8					8					8					24	8
ESSM LE PORTEL										0																			0	0
BC NEUFCHATEL HARDELLOT					12	4			4	20		8	8				8	8			8	8							48	28
AL OSTROHOVE									4	4																			8	4
APB OUTREAU										0																			0	0
RINXENT HYDREQUENT BC										0																			0	0
BC LEONARD									4	4							8												8	4
BC ST MARTIN BOULOGNE							12			12			8	8					8						8				32	20
AL SAMER										0																			8	8

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire, mais qui ne sont pas sanctionnés par l'article 18 car ces clubs n'ont aucune équipe seniors qui évolue en Département

en gras italique : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement ,contacter Didier BOS

POINT AU 17/12/2024

CALAISIS-AUDOMAROIS MASCULIN

SAISON 2024-2025

	Equipes sénior engagées soumis à l'art.18										U 17						U 15						U 13					U 11			U 9		Tot. réalisé	ecart
	NM1	NM2	NM3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Hon	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Hon	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Hon	Prom	Elite 5x5	Dist. 5x5	Dist. 4x4	4x4	MB		
BC ARDRES		24			8				32		8						8		8				8		8							40	8	
AL ANDRES								16	16																							0	-16	
LES ATTAQUES BC							24	8	32										8													8	-24	
AS AUDRUICQ								8	8				8											8								24	16	
BC BLENDÉCQUES ST OMER				24				8	8	40					8																	16	-24	
ES BLERHOT BASKET							16		16												8					8	8					24	8	
ACLPA CALAIS									0																							0	0	
AMICALE BALZAC CALAIS							16		16																							0	-16	
AMICALE MICHELET BASKET						24		16	40				8								8			8								24	-16	
A. PASCAL BASKET CALAIS								8	8																							0	-8	
CALAIS BASKET		24		8				8	40		8		8									8			8			8				48	8	
COB CALAIS									0																							0	0	
AMICALE CONDE BB						24		8	32																							16	-16	
AL COQUELLES BASKET						24	8		32		8							8	8					8								32	0	
BBC COULOGNE				24		8		8	40			8				8		8				8	8				8					48	8	
AS PETIT COURGAIN							16	8	24					8				8														40	16	
OBC FRETHUN							16	8	24																							0	-24	
BC AUDRUICQ							16	8	24												8			8								16	-8	
APB GUINES								8	8																							8	0	
LONGUENESSE BC				24			8		32			8	8					8	8				8	8			8					56	24	
ALJM LUMBRES								8	8					8																		8	0	
BC MARCK						24	8		32			8																				32	0	
BC OYE PLAGE							16	8	24									8														16	-8	
BC ST FOLQUIN								8	8																							0	-8	
AO ST MARTIN LEZ TATINGHEM				24			8		40				8														8					40	0	
AA WIZERNES BASKET									0																							0	0	

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire, mais qui ne sont pas sanctionnés par l'article 18 car ces clubs n'ont aucune équipe seniors qui évolue en Département

les clubs qui n'ont pas les points nécessaire et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement ,contacter Didier BOS

POINT AU 17/12/2024

CALAIS-AUDOMAROIS FEMININ

SAISON 2024-2025

	Equipes sénior engagées soumis à l'art.18										U 18					U 15					U 13				U 11		U 9	MB	Bonus	Tot. réalisé	ecart
	NF1	NF2	NF3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Prom	Dist. 5x5	Dist. 4x4	4x4				
BC ARDRES							4		4				8										8							16	12
AL ANDRES								4	4																					0	-4
LES ATTAQUES BC						12		4	16									8												8	-8
AS AUDRUICQ								4	4				8				8					8								24	20
BC BLENDÉCQUES ST OMER					12				12				4							4										8	-4
ES BLERIOT BASKET									0																					0	0
ACLPA CALAIS		12			4				16		8		8			8	8				8		8							48	32
AMICALE BALZAC CALAIS									0																					0	0
AMICALE MICHELET BASKET							4	4	8				8										8							16	8
A. PASCAL BASKET CALAIS									0																					0	0
CALAIS BASKET									0																					0	0
COB CALAIS	12			8				4	24			8			8		8				8	8								40	16
AMICALE CONDE BB								4	4											4										4	0
AL COQUELLES BASKET		12				4	4		20			8					8						8							24	4
BBC COULOGNE							4		4																					0	-4
AS PETIT COURGAIN					12		4		16													8								8	-8
OBC FRETHUN								4	4				8																	8	4
BC AUDRUICQ								4	4														8							8	4
APB GUINES								4	4								8						8							16	12
LONGUENESSE BC								4	4		8		8			8						8	4							36	32
ALJM LUMBRES									0																					0	0
BC MARCK					12			4	16											8			8							16	0
BC OYE PLAGE									0																					0	0
BC ST FOLQUIN									0																					0	0
AO ST MARTIN LEZ TATINGHEM					12				12			8					8													16	4
AA WIZERNES BASKET									0																					0	0

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire, mais qui ne sont pas sanctionnés par l'article 18 car ces clubs n'ont aucune équipe seniors qui évolue en Département

les clubs qui n'ont pas les points nécessaire et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement ,contacter Didier BOS

POINT AU 17/12/2024

ARTOIS MASCULIN SAISON 2024-2025	Equipes sénior engagées soumis à l'art.18										U 17					U 15					U 13					U 11			U 9		Tot. réalisé	ecart			
	NM1	NM2	NM3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Hon	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Hon	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Hon	Prom	Elite 5x5	Dist. 5x5	Dist. 4x4			4x4	MB	Bonus
AIX NOULETTE							16	8	24						8						8				8							24	0		
ARRAS P. D'ARTOIS									0																							0	0		
RC ARRAS					24		8		32						8						8				8							24	-8		
US ARRAS OUEST						24			24			8							8				8									24	0		
CS AVION								8	8			8								8				8								24	16		
BAPAUME BC							16		16																							0	-16		
BC BEAURAINS						24		8	32			8			8										8							32	0		
BILLY BERCLAU BC							16	8	24															8								8	-16		
ASOB CARVIN						24		8	32			8						8				8	8									32	0		
AS COURRIERES									0						4				4						4								12	12	
BC DAINVILLE								8	8		8		8				8	8				8				8						48	40		
ABC DOURGES		24					8		32		8					8	8					8	8				8					56	24		
BC DOUVRIN							16		16			8													8								24	8	
ELEU DIT LEAUWETTE							16		16												8												8	-8	
AAE EVIN MALMAISON								8	8																								0	-8	
SB GRENAVY								8	8						8											8							16	8	
ES HENIN BEAUMONT					24		8		32			8									8			8									24	-8	
BC HULLUCH								8	8				8						8														16	8	
RC LENS							16		16						8									8									24	8	
BC LIEVINOIS		24		8					32	4	4						4	4				4	4				4						28	-4	
LOISON AC							16		16				8													8							24	8	
BC LOOS EN GOHELLE									0			4														8							12	12	
BC MERICOURT								8	8						8							8				8							24	16	
E.OIGNIES							16		16				8					8								8							24	8	
BC St NICOLAS				24		8	8		40			8									8			8			8						40	0	
ESABC SALOME							16	8	24			8	8										8										32	8	
AS VENDIN								8	8			8														8								24	16
AL VIMY									0																									0	0
BC VIOLAINES						24	8		32			8	8								8					8							40	8	
WINGLES BC						24		8	32				8												8								24	-8	

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire, mais qui ne sont pas sanctionnés par l'article 18 car ces clubs n'ont aucune équipe seniors qui évolue en Département
 les clubs qui n'ont pas les points nécessaire et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement ,contacter Didier BOS

POINT AU 17/12/2024

ARTOIS FEMININ SAISON 2024-2025	Equipes senior engagées soumis à l'art.18									U 18					U 15					U 13				U 11		U 9		Tot. réalisé	ecart
	NF1	NF2	NF3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Prom	Dist. 5x5	Dist. 4x4	4x4		
AIX NOULETTE								4	4				8					8			8							24	20
ARRAS P. D'ARTOIS			12			4		4	20			8	8				8	8			8	8	8		8			64	44
RC ARRAS								4	4																			0	-4
US ARRAS OUEST						12		4	16										8				8					16	0
CS AVION								4	4				8				8	8					8					32	28
BAPAUME BC									0																			0	0
BC BEAURAINS									0																			0	0
BILLY BERCLAU BC									0																			0	0
ASOB CARVIN						12		4	16				8						8				8					24	8
AS COURRIERES									0									4										4	4
BC DAINVILLE									0																			0	0
ABC DOURGES									0																			0	0
BC DOUVRIN									0																			0	0
ELEU DIT LEAUWETTE								4	4																			0	-4
AAE EVIN MALMAISON									0														8					8	8
SB GRENEY							12		12																			0	-12
ES HENIN BEAUMONT							12		12				8				8				8							24	12
BC HULLUCH								4	4									8										8	4
RC LENS								4	4														8					8	4
BC LIEVINOIS									0																			0	0
LOISON AC						12		4	16				8															8	-8
BC LOOS EN GOHELLE									0				4															4	4
BC MERICOURT						12		4	16				8					8										16	0
E.OIGNIES									0				4										4					8	8
BC St NICOLAS							12		12				8				8				8							24	12
ESABC SALOME								4	4				8				8											16	12
AS VENDIN									4	4																		0	-4
AL VIMY									0																			0	0
BC VIOLAINES							12		12				8				8						8					24	12
WINGLES BC							12		12								8				8							16	4

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaires et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

les clubs qui n'ont pas les points nécessaires et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement, contacter Didier BOS

POINT AU 17/12/2024

BETHUNOIS MASCULIN

SAISON 2024-2025

	Equipes sénior engagées soumis à l'art.18								U 17						U 15					U 13					U 11			U 9		Tot. réalisé	ecart						
	NM1	NM2	NM3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Hon	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Hon	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Hon	Prom	Elite 5x5	Dist. 5x5			Dist. 4x4	4x4	MB	Bonus		
OS AIRE S/LYS							24		24			8							8								8							24	0		
ALLOEU BC						24	8		40				8						8							8									32	-8	
SC AUBIGNY									8										8							8									16	8	
CL BARLIN								16	24				8							8							8								24	0	
BCS BETHUNE				24		8	8		48			8			4				8	8		4			8		8		8						56	8	
USO BRUAY LABUISSIERE			24		8				40		8								8	8				8				8							40	0	
BC LA COUTURE									8																										0	-8	
ESSARS AB									0																										0	0	
ALP HAILLICOURT								16	24																		8								8	-16	
O.HESDIN MARCONNÉ									8										8																8	0	
CL HOUDAIN							24		32						8					8						8									24	-8	
ES ISBERGUES							24		32			8									8				8	8			8						40	8	
BB LESTREM								16	16			8								8						8									24	8	
BC LILLERS				24					40			8							8								8									24	-16
ALEC MAZINGARBE									0				4							4							4								12	12	
BC NOEUX LES MINES									0											8						8										16	16
RUITZ BC							24	8	32			8															8									16	-16
BC ST POLOIS							24		24				8														8									24	0
AL FRUGEOISE									0											4																4	4
US TINCQUES									0																											0	0

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire, mais qui ne sont pas sanctionnés par l'article 18 car ces clubs n'ont aucune équipe seniors qui évolue en Département

en gris : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement ,contacter Didier BOS

POINT AU 17/12/2024

BETHUNOIS FEMININ

SAISON 2024-2025

	Equipes sénior engagées soumis à l'art.18									U 18					U 15					U 13				U 11		U 9	Tot. réalisé	ecart		
	NF1	NF2	NF3	PN	EXR	Prom	P.Reg	Exc	Prom	Tot. besoin	CF	CR	Elite	Exc	Prom	M.F.	M.R.	Elite	Exc	Prom	BJ R.	Elite	Exc	Prom	Dist. 5x5	Dist. 4x4			4x4	MB
OS AIRE S/LYS						12			12			8						8					8						24	12
ALLOEU BC								4	4				8										8						16	12
SC AUBIGNY								4	4			8					8						8						24	20
CL BARLIN									0									8				8						16	16	
BCS BETHUNE									0			4					4			4								12	12	
USO BRUAY LABUISSIERE				12			4		16			8						8			8							24	8	
BC LA COUTURE									0																			0	0	
ESSARS AB									0																			0	0	
ALP HAILLICOURT									0																			0	0	
O.HESDIN MARCONNE									0																			0	0	
CL HOUDAIN							4		4		8					8					8							24	20	
ES ISBERGUES			12			4			16		8		8			8			12	8	8							52	36	
BB LESTREM									0																			0	0	
BC LILLERS							4		4																			0	-4	
ALEC MAZINGARBE									0																			0	0	
BC NOEUX LES MINES									0																			0	0	
RUITZ BC						12			12														8					8	-4	
BC ST POLOIS								4	4				8			8						8						24	20	
AL FRUGEOISE									0																			0	0	
US TINCQUES							4		4																			0	-4	

en gras : les clubs qui n'ont pas les points nécessaire, mais qui ne sont pas sanctionnés par l'article 18 car ces clubs n'ont aucune équipe seniors qui évolue en Département

les clubs qui n'ont pas les points nécessaire et qui seront sanctionnés par l'article 18, car au moins une équipe seniors évolue en Département

en gras italique : nouveau club pas besoin d'être en règle la 1ère année

En cas d'inexactitude ou de renseignement ,contacter Didier BOS



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS COMPTE RENDU DE REUNION CDO

Du **MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024**

Réf : 2425-CDO3

Présents : Jean Louis Carincotte, Jacques DENEUX, Corinne Mulard, Laurent Choquart, Arnaud Vanpoucke, Eddy Hourriez, Stéphane Sergent, Romain Fournier, Antoni Demanghon, Marouane Kada, Jean Louis Blondel, Kevin Demailly, Frédéric HÉNOCCQ

Excusés : Bernard DANDEL, Catherine LELEU, Dorothée GASTON, Vincent CODRON, Jessy Fourcroy, Guillaume Turpin

Absents : Mustapha Méhenni

Ouverture de la réunion à 18H30

FORMATION ARBITRE CLUB :

Organisation des écoles d'arbitrage : restitution Jean Louis, Kévin et Valentine

Réunion Mardi 01 Octobre 2024 : District Artois-Béthunois

Lieu : Bruay-La-Buissière

Présent : Bastien Cartigny (CTA), Jean-Louis-Blondel (Référent école d'arbitrage), Kévin Demailly (Référent école d'arbitrage),

Présent : 11 clubs

Horaire 19h30-21h :

« Tout d'abord, merci au club de Bruay-La-Buissière pour le prêt du club HOUSE et à Jean-Louis pour la demande. »

Réunion en 3 temps :

- 1) Temps d'échange administratif autour de l'inscription de l'école d'arbitrage sur FBI, découverte de la plateforme Teach UP, groupe 12-14 ans.
- 2) Travail de 10-15min autour d'une problématique que l'on peut rencontrer autour d'une école d'arbitrage. Ensuite, débrief avec les différents groupes et temps d'échange.

Enfin, présentation de différentes séances d'initiation sur la problématique : Comment recruter des arbitres club au sein de son club ? + présentation du jeu de société créé par Bastien.

- 3) Distribution d'une affiche avec un QR code à mettre dans les clubs pour que les personnes intéressées puissent à travers un QR code découvrir quelques aspects de l'arbitrage pour ensuite les attirer à venir faire ou découvrir la formation.

Chaque club présent récupère son kit par club + le jeu de société.

Le clubs absents se verront remettre le colis par un membre de la CDO qui se rendra au sein de leur club.

Dans le kit se trouve 3 sifflets (avec cordons) + 3 tee-shirts, une dizaine de livret de stagiaire, 1 guide de formation pour le formateur.

Fin de la réunion à l'issue de la distribution des kits, un pot à boire pour clôturer la soirée est proposé aux référents club présent.

Réunion Mardi 09 Octobre 2024 : District Calaisis-Audomarois

Lieu : Ardres

Présent : Bastien Cartigny (CTA), Jean-Louis-Blondel (Réfèrent école d'arbitrage), Kévin Demailly (Réfèrent école d'arbitrage),

Présent : 8 clubs

Horaire 19h30-21h :

Tout d'abord, merci à la municipalité de ARDRES et au club du BCA ARDRES pour le prêt de la salle municipale, merci à Sébastien Venel et Jean Dannel pour la demande. Merci aussi à Rémi Perron pour avoir récupéré les clés et le matériel nécessaires à la mairie.

Réunion en 3 Temps : idem que Bruay

Réunion Lundi 14 Octobre 2024 : District Boulonnais.

J'étais absent car je suis réunion potentiel avec Mathieu.

Valentine sera présente avec Bastien. Jean-Louis n'a pas encore donné sa réponse à Bastien en fonction de son travail.

Merci d'avance au club de Ferques et à Nicolas Calonne pour le prêt du club House et à Guillaume Turpin pour la transmission de contact.

Une dizaine de club étaient présents.

Réunion en 3 Temps : idem que Bruay

1^{ère} séance Groupe 12-14 ans

Séance Dimanche 24 Novembre 2024 : District Artois-Béthunois

Présent : Jean-Louis-Blondel (Réfèrent école d'arbitrage), Kévin Demailly (Réfèrent école d'arbitrage)

Formateur réfèrent présent : Antoni Demanghon VT854005 BASKET CLUB HULLUCH

9 arbitres clubs présents :

- **Robin Lamour BC128500 USO BRUAY LABUISSIERE**
- **Matheo Krikowec BC148433 BASKET CLUB DOUVRIN**
- **Nathiez Rosie BC127014 CLUB LAIQUE HOUDAIN**
- **Jumez Gabrielle BC108365 BASKET CHEMINOTS BETHUNOIS**
- **Duporge Timeo BC124011 BASKET CLUB HULLUCH**
- **Nicolle Evan BC127765 CLUB LAIQUE HOUDAIN**
- **Mugnai Leandre BC119641 BASKET CLUB DOUVRIN**
- **Baron Leo BC125006 BASKET CLUB LILLERS**
- **Dannely Axel BC134387 RUITZ BASKET CLUB**

Thème : Le déplacement des joueurs avec le ballon

o Points clés :

- **Type d'arrêt : Alternatif = deux temps / Simultané = un temps**
- **Choix du pied de pivot : Alternatif = deux temps / Simultané = le premier pied levé définit le pied étant resté au sol comme pied de pivot.**
- **Départ en dribble : le joueur doit lâcher le ballon avant de lever son pied de pivot**
- **Deux pas maximum après l'arrêt du dribble. Simultané = 1 pas.**
- **Cloche-pied = un attaquant ayant le ballon ne peut pas sauter deux fois consécutivement sur le même pied.**
- **Le dribble : Arrêt du dribble = ballon repose dans la ou les mains.**

Situation d'échauffement basé sur le travail d'appui, départ en dribble ligne de fond.

Consignes : Aller en dribble aux plots posés sur des endroits différents du terrain avec un temps d'arrêt au niveau du plot. Pour repartir ensuite sur un départ en dribble. Suite de la situation

d'échauffement, des observateurs regardent ce qui se passe au niveau du plot et regardent les appuis des joueurs.

Objectif : Interroger les observateurs pour commencer à aborder la thématique de la séance

Exercice n°1 : La Règle du Marcher : Les Repères

Objectifs :

- Savoir identifier le type d'arrêt, le choix du pied de pivot
- Apprendre la règle du pied de pivot
- Créer des points de repères pour arbitrer un marcher

Exercice n°2 : Le pied de pivot

Objectifs :

- Identifier les points de repères nécessaires pour arbitrer la règle du marcher avec des joueurs en déplacement (Pied de pivot)
- Applique la gestuelle du marcher
- Utilisation de la voix (Voice support)

Exercice n°3 : Le départ en dribble

Objectifs :

- Identifier les points de repères nécessaires pour arbitrer la règle du marcher avec des joueurs en déplacement (Pied de pivot/ Ballon)
- Applique la gestuelle du marcher
- Tonalité du coup de sifflet (violation)
- Connaissance de la règle du marcher sur le départ en dribble et sur les tirs en courses

Bilan :

Des élèves à l'écouter qui ont compris la plupart des situations et qui étaient réceptifs. La compréhension des exercices et leur mise en place s'est plutôt bien déroulée. Une problématique majeure se dégage de cette séance : « la timidité de ce groupe ». Il faudra insister sur l'utilisation de la voix lors des séances suivantes. Petit bémol pour finir : la présence d'un seul référent club (Antoni Demanghon) pour les deux districts.

Visio : le mercredi 20 Novembre 2024 avec Bastien à propos de cette séance, sur la région grosse problématique pour la mise en place du groupe 12/14 ans. Nous sommes 2 districts sur la région à avoir réalisé cette première séance.

-Perspectives pour la suite :

Il va falloir entamer les visites d'écoles d'arbitrages afin de les valider dans les 3 prochains mois.

Une deuxième séance est à prévoir pour le groupe 12/14 ans Mi-Décembre – début Janvier pour le district Béthunois.

Visio à ce propos le Jeudi 19/12 avec Bastien.

Problématique avec le district Audomarois-Calais :

Aucun référent, Bastien m'a demandé il y a 2 semaines, d'organiser la 1^{ère} séance, j'ai envoyé un mail au club concerné pour le prêt d'une salle, aucune réponse que ce soit positive ou négative.

Voir avec Valentine pour le district Boulonnais.

FORMATION INITIALE EAD :

- L'EAD 2024-2025 suit son cours et les épreuves E2 et E3 se dérouleront en février afin de valider l'épreuve E5 avant la fin de saison sur un match. Remise à jour de la liste des stagiaires toujours en lice pour l'examen.
- Formations et examens saison 2024-2025 par secteur-la liste a été envoyée à Bruno VAUTHIER pour validation cette saison.
- Retour sur les recyclages 2024-2025 : directives et informations à passer aux arbitres – matériel pour le Luc Léger, QCM à fournir, présentation de la Fiche type pour les arbitres pour les arbitres souhaitant être classés.
- Bastien a envoyé les formulaires pour former les arbitres clubs niveau 2 (qui deviendront stagiaires départementaux à terme).

FORMATION CONTINUE :

- CEA : La fiche technique mensuelle n°3 traite des écrans : même structuration avec en appui le règlement, les liens vers les clips pour que les arbitres aient du visuel.
- Les fiches continuent d'être travaillées à domicile pour chacun des arbitres.
- La fiche de Janvier sera la quatrième avant un examen de mi-saison qui regroupera les thèmes vus précédemment et qui permettra aux arbitres d'ouvrir leur règlement et de retrouver une « culture » basket (cela prendra du temps)
- Un stage de mi-saison sera ouvert entre le 15 et 30 Janvier 2025 de 18H00 à 20H00 avec deux lieux de regroupement Béthunois-Artois et Calaisis/Audomarois et Boulonnais.

REPARTITION :

- Répartitions et disponibilités des officiels - saison 2024-2025 : mise à jour des arbitres qualifiés, rajout sur certains secteurs (Béthunois, Calaisis-Audomarois et Boulonnais) Beaucoup d'arbitres qui ne sont pas sérieux et dégradent l'image de la fonction arbitrale (retards, tenues non officielles et négligées, manquements administratifs)
- Désormais pour les arbitrages des sélections, un RIB devra être joint afin que les arbitres soient indemnisés plus rapidement.

OBSERVATION :

- Les arbitres D1 ont tous été vus au moins une fois cette saison. Certains ont déjà été vus deux fois.
- Les arbitres D2 et D3 ont commencé à être vus et conseillés. Merci à Marouane qui a établi la liste des arbitres restants dans l'Artois
- L'ambition a été affichée d'essayer d'observer au moins toutes les deux saisons (au vu du faible effectif) les arbitres D2-D3, afin qu'ils ne soient pas oubliés et qu'ils montent en compétence. Nous allons commencer dès la fin novembre-début décembre.

INFO : La Coupe de France des arbitres, mise en place par la FFBB, est lancée et au quatrième tour, nous aurons 7 arbitres / 500. Dans notre équipe de formation nous avons toujours Vincent en course pour les qualificatifs avant les 1/16^{ème} de finales. Félicitations à tous les sept : Vincent CODRON 99% Guillaume TURPIN 93%, Julien ANNEBICQUE 92%, Quentin BRUNEL 87%, Guillaume NEVEU 87%, Guillaume LOMBARD 82%, Matthéo BLANPAIN 82%

contact :		E-mail : cd62basket@gmail.com	
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
		Jean Louis CARINCOTTE	Catherine LELEU
Commission des officiels	Commission des officiels	Président	Secrétaire Générale



Commission 3x3

Malgré un appel aux clubs pour l'organisation des Opens plus Access au 1 mai 2025. Aucun club à part Longuenesse n'a répondu positivement.

Ces derniers auront donc lieu à Longuenesse .

Merci à ce club.

Je soumet au bureau la possibilité de financer le déplacement et les frais d'engagement aux vainqueurs pour les Opens plus de la région ainsi qu'un tee shirt 3x3 CD 62.

Pour les championnats 3x3 :

Seul le District Boulonnais a mis en place un championnat 3x3 U13 avec la participation de Ab Outreau-basket Amblæteuse Marquise- Rinxent hydroquent Bc- Bc St Léonard,

Avec des journées le 18/1 à Outreau , le 8/3 à Rinxent- le 22/03 à St Léonard- le 3/5 à Marquise,

Pour le Calais nous sommes en attente de réponse

seul le Bismarck a répondu en U15 M/F -U13M/F et seniors M/F.

Certains clubs sont intéressés et doivent donner leur réponse avant le 2 janvier Rue comme Marck est prêt à faire championnat féminin .

Pour l'organisation d'une coupe 3x3 U15 CD62

Nous lancerons un feuillet d'engagement en janvier mais il faudra prévoir une récompense aux vainqueurs en bons cadeaux

Pour la commission

Mr Hazebrouck

COMMISSION SPORTIVE JEUNES 5X5

Les championnats U11 ELITE 1ère phase se termine le week-end du 14 décembre. La 2ème phase sera envoyée aux clubs courant semaine 52. La période de gratuité se terminera le 5 janvier 2025.

Sur certaines rencontres la commission sportive a dû attendre avant de valider les e-marque et cela suite à quelques erreurs administratives de la part des arbitres.

U17 MASCULIN EXCELLENCE

POULE B

Rencontre N°11112 du 14/12/2024, ALLOEU BC / AS AUDRUICQ. L'entraîneur adjoint de l'équipe d'AS AUDRUICQ est qualifié avec une licence de type O sans certificat médical ni questionnaire de santé. Cela ne l'autorise pas d'occuper cette fonction.

L'équipe de AS AUDRUICQ perd la rencontre par pénalité

Pénalité financière de 50€ à la charge d'AS AUDRUICQ.

POULE C

Rencontre N°11095 du 23/11/2024, BC NEUFCHATEL HARDELLOT / CALAIS BASKET 2. Participation de 6 joueurs mutés dans l'équipe de CALAIS BASKET 2 au lieu de 5 maxi autorisés.

L'équipe de CALAIS BASKET 2 perd la rencontre par pénalité

Pénalité financière de 50€ à la charge de CALAIS BASKET

U15 MASCULIN ELITE

POULE D

Rencontre N°11413 du 15/12/2024, EOBC WIMILLE WIMEREUX 2 / ESSM LE PORTEL 3. Dans l'équipe de l'ESSM LE PORTEL 3 participation de 2 joueuses U13 surclassées ayant déjà effectué un match avec l'équipe de U15

L'équipe de l'ESSM LE PORTEL 3 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de l'ESSM LE PORTEL 3

U15 MASCULIN EXCELLENCE

POULE A

Rencontre N°11609 du 07/12/2024, BC DOUVRAIN / BEAURAINS BB. L'équipe de BEAURAINS BB ne s'est pas déplacée à BC DOUVRAIN.

L'équipe de BEAURAINS BB perd la rencontre par forfait

Pénalité financière de 40€ à la charge de BEAURAINS BB

La rencontre retour se jouera le 15/03/2025 à 15h30 à BC DOUVRAIN

U15 MASCULIN PROMOTION

POULE B

Rencontre N°11841 du 01/12/2024, BC AUDRUICQ / ES ISBERGUES 2. L'équipe de ES ISBERGUES 2 ne s'est pas déplacée à BC AUDRUICQ.

L'équipe de ES ISBERGUES 2 perd la rencontre par forfait

Pénalité financière de 40€ à la charge de ES ISBERGUES

La rencontre retour se jouera le 23/03/2025 à 11h00 à BC AUDRUICQ

U13 MASCULIN ELITE

POULE B

Rencontre N°11985 du 23/11/2024, EOBC WIMILLE WIMEREUX 2 / LONGUENESSE BC 2. Participation d'un joueur brûlé dans l'équipe d'EOBC WIMILLE WIMEREUX 2, ce même joueur ayant participé à deux rencontres dans le même week-end sportif

L'équipe d'EOBC WIMILLE WIMEREUX 2 perd la rencontre par pénalité

Pénalité financière de 30€ à la charge d'EOBC WIMILLE WIMEREUX

U13 MASCULIN EXCELLENCE

POULE A

Rencontre N°12162 du 07/12/2024, BB LESTREM / BC LIEVINOIS 2. L'entraîneur adjoint de l'équipe de BC LIEVINOIS 2 n'a pas le type de licence adapté pour pouvoir occuper cette fonction.

L'équipe de BC LIEVINOIS 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 30€ à la charge de BC LIEVINOIS 2.

Rencontre N°12163 du 07/12/2024, BILLY BERCLAU BC / RC LENS BASKET. L'équipe RC LENS BASKET ne s'est pas déplacée à BILLY BERCLAU BC

L'équipe de RC LENS BASKET perd la rencontre par forfait

Pénalité financière de 30€ à la charge de RC LENS BASKET

La rencontre retour se jouera le 15/03/2025 à 17h00 à BILLY BERCLAU BC

U13 MASCULIN HONNEUR

POULE B

Rencontre N°12295 du 07/12/2024, ALEC MAZINGARBE / RUITZ BC. L'équipe RUITZ BC ne s'est pas déplacée à ALEC MAZINGARBE

L'équipe de RUITZ BC perd la rencontre par forfait

Pénalité financière de 30€ à la charge de RUITZ BC

La rencontre retour se jouera le 15/03/2025 à 14h00 à ALEC MAZINGARBE

U18 FEMININ EXCELLENCE

POULE B

Rencontre N°10119 du 01/12/2024, BC BLENDÉCQUES St OMER / ES ISBERGUES 2. L'entraîneur adjoint de l'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER n'était pas qualifié à la date de la rencontre.

L'équipe de BC BLENDÉCQUES St OMER perd la rencontre par pénalité

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC BLENDÉCQUES St OMER

POULE C

Rencontre N°10147 du 30/11/2024, A.DRAPEAU LE PORTEL / OBC FRETHUN. L'équipe d'OBC FRETHUN ne s'est pas déplacée à A.DRAPEAU LE PORTEL

L'équipe d'OBC FRETHUN perd la rencontre par forfait

Pénalité financière de 50€ à la charge d'OBC FRETHUN

La rencontre retour se jouera le 01/03/2025 à 18h00 à A.DRAPEAU LE PORTEL

ARTICLE 18

En PJ le point provisoire au 17/12/2024 ne sont pas repris les U11 des championnats District en 5x5 et 4x4 ainsi que les championnats U9 et les écoles de mini Basket.

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 18 DECEMBRE 2024

COMMISSION SPORTIVE « SENIORS »

NOTIFICATIONS

1 - CHAMPIONNAT « PRE REGION FILLES » DF1

Notification => DP N°02

- Par mail en date du 05.12.24, Mme Frédérique HELARD nous informe du retrait de l'équipe Du BC RUITZ du championnat DF1 ; d'où forfait général et amende de 180 €

2 – CHAMPIONNAT «PROMOTION DEPARTEMENTALE FILLES» DF3

Notification => DB N°02

- Match N°3612 POULE A DU 07.12.24 BC HULLUCH - RC ARRAS
Par mail en date du 07.12, Mme DUC nous informe que l'équipe de HULLUCH ne pourra recevoir ce jour l'équipe du RC ARRAS ; d'où forfait et pénalité financière de 60 €

Notification => DB N°03

- Match BC NEUFCHATEL / DRAPEAU LE PORTEL DU 07.12.24 Poule C

Non présentation pour Les joueuses de l'Amicale LE DRAPEAU LE PORTEL (CAFFIER R BC090878 et GALLET E BC099541) d'un surclassement émis par un médecin agréé. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €.

Notification DB N°04

- Match DF3 POULE B N°3579 DU 11.11 C.O.B. / LES ATTQUES
- Match DF3 POULE B N°3528 DU 24.11 AUDRUICQ / LES ATTAQUES
- Match DF3 POULE B N°3637 DU 13.12 LES ATTAQUES / MICHELET CLAIS

Participation de la joueuse FERREIRA A licence BC075854 dans l'effectif des ATTAQUES sans surclassement. D'où rencontres perdues par pénalité et reprises ssur une seule notification. Pénalité financière 60 €

3 – CHAMPIONNAT «PROMOTION DEPARTEMENTALE GARCONS » DM3

Notification => QB N°03

- Match 4177 BUCAILLE BGNE / ST MARTIN BGNE DU 01.12.24 Poule F

Participation du joueur MERLIN A. VT015047 a 3 rencontres dans une même journée de championnat. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €24

Notification => CC N°

- Match 4221 USO BRUAY / HAILLICOURT DU 13.12. Poule C

Participation dans l'effectif de l'équipe de BRUAY du joueur brûlé BOUDEN A licence VT060202 d'où match perdu par pénalité et amende de 60 € ;

DISCIPLINE

La commission sportive a émis à plusieurs reprises le souhait d'avoir avec la commission de discipline de la ligue plus d'échanges sur les dossiers du CD 62 que nous leur envoyons car parfois nous sommes tenus à des impératifs de calendrier à tenir en cas de reprogrammation des rencontres et qui éviteraient aussi des infos contradictoires.

Ainsi aucun retour sur le dossier ASPTT BGNE/BC ARDRES en DF) évoqué à la mi-novembre. Rappelons match arrêté suite à des propos à caractère raciste prononcés par l'un des arbitres de la rencontre.

- :- :- :-

CHAMPIONNAT DF1 : MATCH 34 BCL WINGLES / BC FERQUES DU 30.11

Le coach de l'équipe de WINGLES (VT976326) a écopé d'une faute technique et d'une faute disqualifiante avec rapport. Dossier transmis à la commission régionale de discipline.

CHAMPIONNAT DM1 N°451 POULE C - LES ATTAQUES / BC FERQUES DU

- Appel téléphonique du club de FERQUES le 09.12 à 14H35
 - Mail du club de FERQUES LE 09.12 à 17H45
 - Mail du club de LES ATTAQUES le 11.12 à 10H53
- ⇒ Documents adressés aux responsables du CD 62 et à la Ligue Régionale pour suite à donner.

